Que faire en cas d'adultère

Par guiguet

Bonjour,
ma femme va rejoindre son amant les week end et quelques soirs dans la semaine avec notre fille de 9ans .Que puis-je faire pour éviter quelle l'emmène avec elle .merci pour votre réponse

---
Par kang74

Bonjour

Etes vous mariés ?
Qu'elle l'emmène ou ?

Par isernon

bonjour,
votre femme a toujours l'autorité parentale conjointe sur votre fille.
salutations

Par kang74

Oups erreur

Par jpgroussard

Bonjour Guiguet,

si votre femme joue aux dés avec son amant et sa fille vous ne pouvez rien faire.
Mais si votre femme fait des galipettes avec son amant devant votre fille ou même dans une pièce à côté, elle aura des problèmes avec la justice à ne plus en finir.
Cdlt

Par yapasdequoi

Bonjour
Vous êtes mariés ? Divorcés ? En union libre ?

Par yapasdequoi

Si vous pensez que votre enfant est en danger vous pouvez le signaler et provoquer une enquête sociale.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781[/url]

Mais l'enquête vous concernera aussi. Vous devrez démontrer que ce n'est pas une vengeance et aussi que vous remplissez vos devoirs de parent. C'est vous qui voyez les risques.